

# Maîtriser les dispositions de la réglementation ADR

OMM08 - Outils Méthodologie Métier  
01/2024



Formation sur mesure

## DURÉE

2 jours (14h)

## PUBLIC

Selon l'ADR, les populations devant suivre la formation sont les personnels effectuant : les achats de transport de matières dangereuses, les achats d'emballages de matières dangereuses, la gestion opérationnelle des transports, le soutien administratif

## PRÉREQUIS

Néant

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

## EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

## COÛT

Nous consulter pour devis

## REFERENCEMENT

Formacode : 31828

## LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître la réglementation européenne en matière de produits chimiques dangereux
- Connaître les dangers et les risques liés aux produits chimiques
- Identifier et maîtriser les dispositions de la réglementation ADR (transport de matières dangereuses sur route)

## CONTENU

- **Formation aux risques chimiques**
  - Les produits chimiques et leurs dangers
  - L'identification des produits chimiques dangereux (réglementation européenne)
  - La connaissance des dangers par la compréhension de l'étiquetage
  - La FDS et son utilisation
  - La prévention et la conduite à tenir en cas de dysfonctionnement
- **Formation à la nouvelle réglementation ADR (transport de matières dangereuses sur route)**
  - Le contexte réglementaire
  - Le risque transport
  - La réglementation ADR
  - Le classement des matières
  - L'emballage, le conditionnement, l'étiquetage et le marquage des colis et GRV
  - La documentation et les consignes de sécurité
  - La signalétique des véhicules
  - Les conditions de chargement et de déchargement
  - Documents de transport
  - Exemptions partielles et totales
  - Règles particulières (instructions spéciales)
  - Les responsabilités transporteur/chauffeur/client

Contact : Amel CHEBEL 04 72 89 06 25

Mail : amel.chebel@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)